

Communiqué

Subvention pour les vélos électriques: prolongation jusqu'en 2023

Les demandes de subventions pour les vélos électriques ayant fortement augmenté ces deux dernières années, l'enveloppe de 1,36 million de francs prévue pour la période 2016-2021 sera épuisée d'ici le deuxième semestre 2020. La Municipalité de Lausanne propose donc d'allouer un complément de 1,78 million de francs pour prolonger cette mesure jusqu'à fin 2023.

La Ville de Lausanne subventionne à hauteur de 15% (max. 400.-) l'achat de vélos électriques jusqu'à 25 km/h. Depuis le lancement de la subvention en 2000, presque 6000 subventions ont été accordées. Mais le rythme des demandes s'est nettement accéléré ces deux dernières années (744 en 2018 et 891 en 2019), épuisant le montant dévolu plus vite que prévu.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2019, la subvention est doublée pour les moins de 25 ans et les ménages au bénéfice d'un subside à l'assurance-maladie. Cette mesure a reçu un très bon accueil et explique en partie l'épuisement plus rapide que prévu de l'enveloppe budgétaire.

La Municipalité de Lausanne se réjouit du succès de cette solution de mobilité douce particulièrement bien adaptée à la topographie de Lausanne. La mobilité étant, après le chauffage des bâtiments, le deuxième secteur le plus émetteur de CO₂, les incitations à son électrification prennent une nouvelle priorité dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone de la Municipalité. En effet, l'usage du vélo électrique permet de limiter le trafic motorisé en ville et de décharger les transports publics. Il permet en outre de se maintenir en forme.

Afin de poursuivre cette mesure, la Municipalité propose au Conseil communal d'allouer un complément de 1,78 million de francs, financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), pour prolonger cette mesure jusqu'en 2023.

Une étude menée par l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne a montré que la subvention permet dans deux-tiers des cas de déclencher l'achat d'un vélo électrique et pour 40% des demandeurs de prendre un vélo de gamme supérieure. Elle a aussi révélé que 51% des utilisateurs de vélo électrique estiment prendre moins souvent la voiture depuis cet achat.

Le préavis n° 2020/15 ainsi que l'étude sur les vélos électriques sont disponibles sur www.lausanne.ch/actualites. Pour obtenir une demande de subvention pour vélo électrique: www.equiwatt-lausanne.ch

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux**, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00
- **Baptiste Antille**, responsable de la division politique énergétique aux SiL, 021 315 82 12

Lausanne, le 7 mai 2020